

CIVISME

Je tiens mon chien en laisse (arrêté municipal du 18/09/2017).

Je ramasse ses déjections sur les espaces verts, la voie publique et les espaces de jeux pour enfants...



Respectons des gestes simples !

Fiche à conserver précieusement !



**Aucune excuse pour aller trop vite en voiture !
Je respecte les priorités à droite et la vitesse.**

JE NE STATIONNE PAS sur la voie publique, les trottoirs, dans les virages ou à ras des intersections !

LA NUIT, je baisse le son !



Je bricole, je tonds ma pelouse aux heures autorisées !

Du lundi au vendredi
8h30-12h
14h30-19h30
Samedi
9h-12h / 15h-19h
Dimanche et jours fériés
10h-12h



Je dépose les déchets verts, les résidus de bois ou autres matériaux à la déchetterie.

